



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada

Planification en cas de pandémie de COVID-19

28 février 2020

PROTECTING AND EMPOWERING CANADIANS
TO IMPROVE THEIR HEALTH



La réponse à la COVID-19 est fondée sur les plans de lutte contre la pandémie d'influenza

- Le document *Préparation du Canada en cas de grippe pandémique : Guide de planification pour le secteur de la santé* (PCLPI), mis à l'essai et amélioré à la suite de la pandémie de grippe H1N1 de 2009, est un document consensuel FPT qui fournit des conseils de planification pour se préparer à une pandémie de grippe et y répondre (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/grippe-influenza/preparation-canada-cas-grippe-pandemique-guide-planification-secteur-sante.html>)
- Le PCLPI fournit un cadre éprouvé et des bases solides que nous travaillons à adapter afin d'éclairer les recommandations sur la réponse du Canada à la COVID-19
- La réponse à la COVID-19 tient également compte de ce qui suit :
 - Le *Plan nord-américain contre l'influenza animale et la pandémie d'influenza* (PNAIAPI), une plate-forme de collaboration et de coordination entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui se concentre actuellement sur la capacité des systèmes de santé, les chaînes d'approvisionnement et les communications à l'échelle du continent (<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsracs/pblctns/nml-pndmc-nflnz/index-fr.aspx>)
 - Le *Plan d'intervention fédéral-provincial-territorial en matière de santé publique dans les cas d'incidents biologiques*, un cadre de gouvernance global destiné à guider les interventions de santé publique FPT en cas d'événements biologiques, est actuellement activé pour assurer une réponse pancanadienne coordonnée (<https://www.canada.ca/en/public-health/services/emergency-preparedness/public-health-response-plan-biological-events.html>)

Les objectifs du PCLPI s'appliqueront à la COVID-19

1. Réduire la gravité de la maladie et la mortalité en général :

- en réduisant la transmission des infections grâce à la promotion des actions individuelles et communautaires;
- en protégeant la population par l'administration des vaccins pandémiques et la mise en œuvre d'autres mesures de santé publique;
- en offrant des traitements et un soutien à un grand nombre de personnes tout en maintenant les autres soins de santé essentiels.

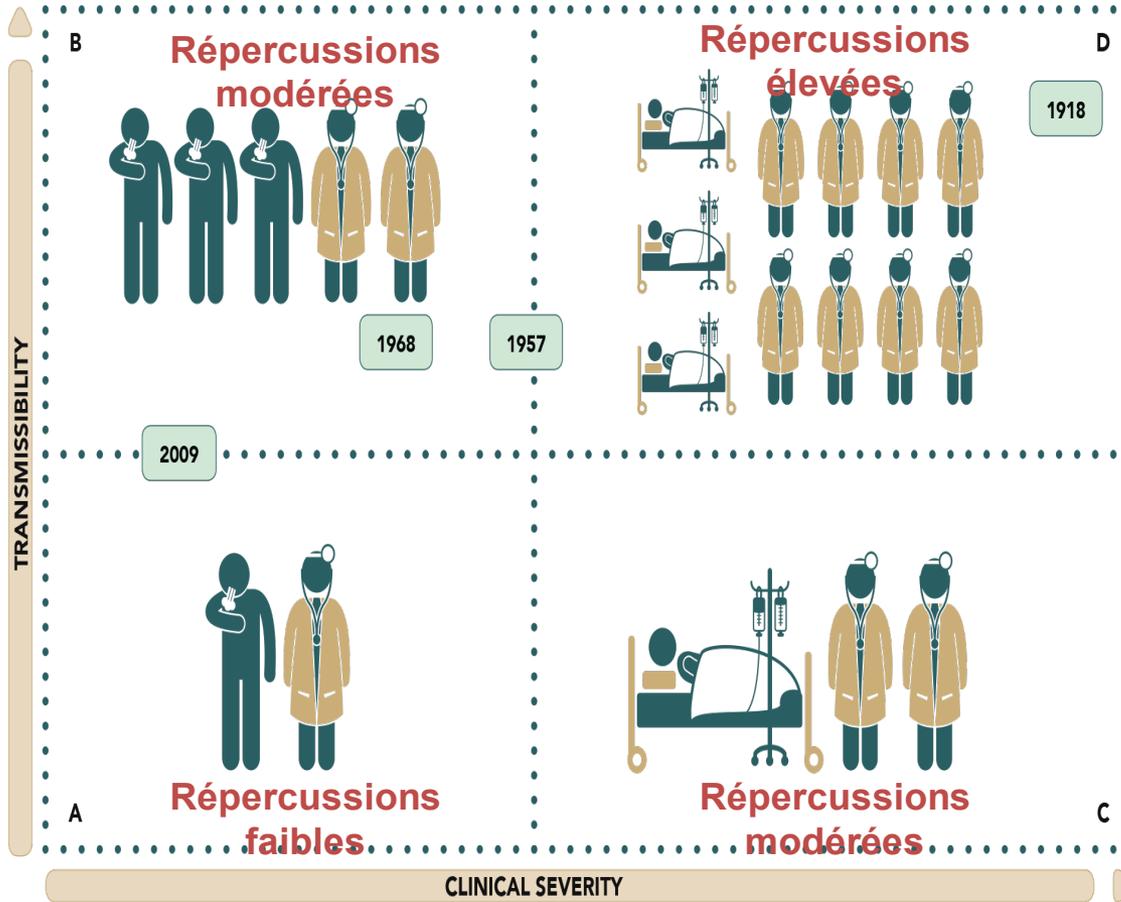
2. Atténuer les perturbations sociales :

- en assurant le soutien continu des soins de santé et d'autres services essentiels;
- en assurant la continuation des activités quotidiennes le plus possible et en favorisant un retour au fonctionnement normal de la collectivité dès que possible;
- en maintenant la confiance par les moyens suivants :
 - en assurant une prise de décision fondée sur des données probantes grâce à la collecte, à l'analyse et à la communication de renseignements sur la surveillance et d'autres données scientifiques liés à la santé publique;
 - en communiquant des conseils pertinents et en temps opportun aux décideurs, aux professionnels de la santé et au public;
- en assurant une intervention coordonnée grâce à un travail de collaboration avec tous les ordres de gouvernement et les intervenants.

PCLPI : UNE APPROCHE ÉVOLUTIVE DE LA PRÉPARATION À LA PANDÉMIE D'INFLUENZA

B) Transmissibilité élevée / virulence faible; les répercussions sont plus fortes que celles associées aux virus de la grippe saisonnière en ce qui concerne le nombre de personnes malades; devrait exercer une certaine pression sur les services de soins de santé en raison du nombre élevé de malades. L'absentéisme élevé mettrait tous les secteurs et services sous pression.

A) Transmissibilité faible / virulence faible; les répercussions d'une telle pandémie sont comparables à celles des éclosions modérées ou graves de la grippe saisonnière; on pourrait s'attendre à ce que les services de soins de santé soient mis à rude épreuve.

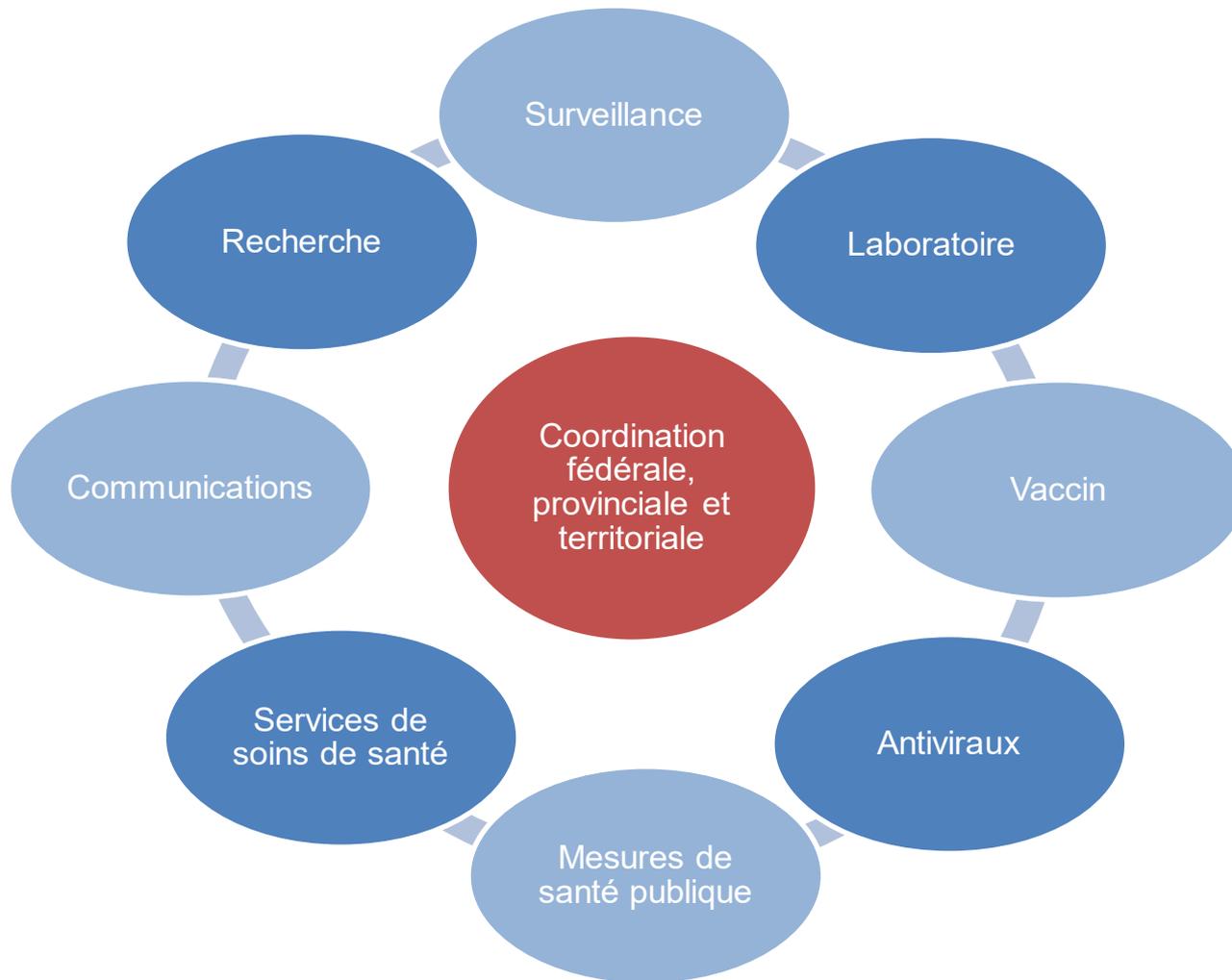


D) Transmissibilité élevée / virulence élevée; les répercussions seraient bien pires que celles des épidémies de grippe saisonnière. Un tel scénario exercerait une pression extrême sur les services de soins de santé, ainsi que sur tous les secteurs et services en raison de l'absentéisme élevé.

C) Transmissibilité faible / virulence élevée; les répercussions sont plus fortes que celles des éclosions de grippe saisonnière en ce qui concerne la gravité de la maladie clinique. Un tel scénario exercerait une certaine pression sur les services de soins de santé intensifs. La virulence élevée pourrait susciter une forte inquiétude dans la population et pousser les gens à rester à la maison au lieu d'aller au travail ou à l'école.

*1918 grippe espagnole; 1957 grippe asiatique; 1968 grippe de Hong Kong; 2009 grippe H1N1 2019 COVID-19... trop tôt pour établir une correspondance

Principaux éléments de la réponse à la pandémie



Le gouvernement du Canada soutient les provinces et territoires dans la lutte contre la pandémie

Le gouvernement du Canada exerce un leadership et travaille en collaboration avec les provinces et territoires pour faciliter leurs efforts de planification et de réponse à la pandémie, notamment par les moyens suivants :

- Garantir l'accès aux vaccins pandémiques au moyen de contrats visant à maintenir l'autosuffisance nationale en vaccins pandémiques et à garantir un accès rapide à d'autres produits sur le marché libre
- Rendre opérationnels les accords d'aide mutuelle des provinces et territoires pour permettre aux professionnels de la santé de se déplacer temporairement d'une province ou d'un territoire à l'autre
- Fournir des orientations sur la hiérarchisation des ressources (par exemple, lits de soins intensifs, ventilateurs)
- Aider les provinces et territoires pour l'achat en gros de fournitures et de médicaments essentiels
- Assurer une surveillance des maladies à l'échelle nationale afin d'éclairer les efforts de lutte
- Élaborer des orientations pour renseigner les personnes et les communautés sur la manière de contrôler la propagation de la maladie
- Soutenir les essais en laboratoire pour les provinces et territoires ayant des capacités inférieures
- Investir dans la recherche pour faire progresser le développement de contre-mesures médicales (y compris l'application d'un pouvoir discrétionnaire réglementaire pour garantir leur déploiement sûr et rapide pour les Canadiens)
- Une voix nationale pour communiquer avec les Canadiens et les principaux intervenants

Populations fédérales

- Le gouvernement du Canada exercera également ses responsabilités pour veiller à ce que les besoins sanitaires des populations fédérales soient satisfaits, notamment :
 - les Premières Nations vivant dans les réserves, y compris celles ayant assumé la responsabilité liée aux services de santé dans le cadre d'un accord de transfert;
 - les militaires actifs des Forces canadiennes;
 - les délinquants sous responsabilité fédérale ou les détenus des pénitenciers fédéraux;
 - les demandeurs d'asile, les personnes protégées, les personnes détenues en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, les demandeurs d'asile déboutés et d'autres populations données;
 - le personnel consulaire dans les missions à l'étranger.

Soutien du gouvernement du Canada à la préparation du système de santé

- Comme l'accent de la réponse à l'épidémie passe du confinement (« garder la maladie hors du Canada ») à l'atténuation (« limiter sa propagation et ses répercussions et traiter ceux qui tombent malades »), les provinces et territoires compteront sur le soutien du gouvernement canadien pour gérer la demande accrue sur leurs systèmes de santé, notamment :
 - **Gérer les ressources rares**
 - S'engager avec les provinces et territoires pour déterminer les vulnérabilités dans l'approvisionnement et les options pour y remédier
 - Élaborer des lignes directrices pancanadiennes sur l'allocation éthique et la priorisation des ressources
 - Procéder à des évaluations des risques du marché et élaborer des stratégies d'approvisionnement pour les articles critiques en pénurie (par exemple, les équipements de protection individuelle)
 - Inciter les fournisseurs nationaux à anticiper le manque de capacité et à y répondre
 - **Proposer des conseils aux milieux de soins**
 - Prévention et contrôle des infections; gestion clinique des cas
 - **Superviser le déploiement d'une stratégie nationale de vaccination**
 - Si un vaccin contre la COVID-19 devenait disponible, le gouvernement du Canada aiderait les provinces et territoires à assurer, en temps utile, un approvisionnement sûr et adéquat au nom des Canadiens

Surveillance accrue

- Le passage du confinement à l'atténuation implique un changement d'objectifs sur le plan de la surveillance :
 - Dans le contexte du **confinement**, les cas individuels sont analysés en profondeur pour comprendre les caractéristiques de la maladie afin d'éviter une transmission à grande échelle et de fournir des conseils
 - Dans le contexte de l'**atténuation**, une analyse au niveau de la population est menée pour cerner les signaux et comprendre les tendances, la répartition géographique, la gravité clinique et la pression exercée sur le système de soins de santé
- Le Canada a mis en place des réseaux et des systèmes de surveillance de la grippe qui sont mobilisés pour fournir des informations sur la COVID-19 dans les populations pédiatriques et adultes :
 - Les **réseaux hospitaliers** qui fournissent déjà des renseignements sur les cas de maladie grave, tels que les admissions en unité de soins intensifs et les décès
 - Les **réseaux communautaires** qui fournissent des renseignements sur les cas moins graves pris en charge dans les cabinets médicaux
 - Les **initiatives citoyennes** telles que *La grippe à l'œil*, une application qui a recours à l'approvisionnement par la foule (« crowdsourcing ») pour suivre les symptômes d'une maladie de type grippal

Fournir un soutien aux laboratoires critiques

- Le Laboratoire national de microbiologie (LNM) gère des programmes de tests diagnostiques critiques qui protègent la santé humaine et entreprend des recherches pour faire progresser les connaissances scientifiques, améliorer les diagnostics et développer des traitements
- Jusqu'à présent, les principales activités du LNM se sont concentrées sur le développement de méthodes et la réalisation de tests de diagnostic pour toutes les régions du Canada, ainsi que sur le lancement de recherches sur ce nouvel agent pathogène
- À mesure que les cas se multiplieront, la capacité d'essai sur la COVID 19 du LNM sera élargie aux services de première ligne afin d'identifier les premiers signes de propagation au Canada

Recherche et contre-mesures médicales

- Le gouvernement du Canada soutient la feuille de route de l'OMS pour la recherche afin d'améliorer la coordination mondiale, de soutenir l'établissement de priorités mondiales transparentes en matière de recherche et d'innovation, et de créer des plate-formes de recherche communes (par exemple, le financement de la recherche par les IRSC)
- Le Canada concentre ses efforts sur la recherche prioritaire sur la COVID-19 pour mieux comprendre ce qui suit :
 - Les caractéristiques du virus, y compris sa transmissibilité et sa gravité
 - les contre-mesures biomédicales (par exemple, diagnostics, options de traitement et développement de vaccins)
 - Les contre-mesures sociales (réduction de la stigmatisation et lutte contre la désinformation)
 - La susceptibilité des populations animales et la transmission entre l'homme et les animaux
- Santé Canada joue un rôle réglementaire dans l'examen des vaccins et des traitements tels que les antiviraux

Mesures de santé publique

- Les mesures de santé publique (MSP) sont des interventions non pharmaceutiques qui peuvent être prises par les personnes et les communautés pour aider à prévenir, contrôler ou atténuer la transmission de la COVID-19 (par exemple, à la maison, sur le lieu de travail, dans les lieux publics et éducatifs)
- Bien que la responsabilité de la mise en œuvre des MSP relève le plus souvent de la compétence des provinces et territoires en fonction des conditions régionales et locales, les orientations nationales contribuent à garantir des approches cohérentes et se renforçant mutuellement, qui accroît la confiance du public dans la réponse globale à la pandémie
- Dans le cadre du **confinement**, le Canada a concentré ses efforts sur la détermination des cas et la gestion des contacts et a publié les orientations suivantes :
 - *Prise en charge par la santé publique des cas de COVID-19 et des contacts qui y sont associés*
 - *Des instructions sur l'auto-isolement à la maison ou dans le cadre de la vie en commun (par exemple, dortoirs)*
 - *Document d'orientation en matière de santé publique à l'intention des écoles (maternelle à la 12^e année ou secondaires) et des services de garde (COVID-19)*
- Dans le cadre de l'**atténuation**, le Canada mettra l'accent sur des MSP élargies afin d'atténuer la propagation de la maladie et de retarder ou de réduire le pic d'activité du virus et la demande qui en résulte pour les services de soins de santé

Apprendre de nos expériences antérieures

- La réponse doit être adaptable et évolutive
 - Le contexte et les circonstances locales détermineront les réponses locales
- Il faut reconnaître les besoins uniques des différentes populations
 - Les communautés autochtones, rurales et éloignées, les Canadiens vulnérables, les minorités linguistiques et les nouveaux Canadiens ont des besoins particuliers qui doivent être pris en compte
- Rôles fédéraux et provinciaux/territoriaux complémentaires, mais différents
- L'élaboration de documents d'orientation devrait se faire en collaboration
- Nécessité d'appliquer rigoureusement les principes de communication des risques (c'est-à-dire, fournir des renseignements opportuns, pertinents, accessibles, cohérents et complets dans des formats multiples adaptés aux besoins du public)
- L'approche de réponse doit être fondée sur des valeurs et être durable